

A la recherche du chalet de la Croix du Vuarne

Sur la carte fédérale au 1/25000 Marchairuz, édition de 1985, le chalet dont nous avons à parler ne porte plus que comme nom : le Chalet de la Croix. Le « du Vuarne » a disparu, qui seul, à notre avis, lui donnait sa légitimation.

En 1972, il apparaît de telle manière dans le cadastre de la production de Georges Vagnières :

85 Le Chalet de la Croix

Propriétaire	: Despraz Frères, Le Brassus
Exploitant	: Piguet Michel, Le Campe
Altitude	: 1290 - 1350 m (bâtiment: 1333 m)
Surface pâturable épurée	: 28 ha

- 113 -

Charge en 1972	: 8 grandes génisses de 2 à 3 ans 12 génisses moyennes de 1 à 2 ans 6 veaux
Provenance du bétail	: propriété de l'amodiateur et de son frère
Durée moyenne du pacage	: 120 jours
Personnel	: l'exploitant monte chaque jour contrôler le bétail depuis Le Campe

Conditions naturelles et économiques

Ce pâturage au sol un peu mouvementé se forme de plusieurs combes, petits plateaux et clairières. L'exposition nord-ouest domine. A l'exception de quelques endroits, l'épaisseur de la couche de terre reste faible. Malgré cela, le reboisement naturel par l'épicéa est assez intense. Le sol souvent caillouteux et rocailleux est très peu productif. Le meilleur fourrage pousse dans la région du chalet. Les animaux estivés sur cette propriété ne courent pas de danger particulier.

On accède facilement en voiture au chalet par un chemin graveleux. L'aire de parcours ne comporte pas de séparation. Les abreuvoirs sont alimentés par la citerne du chalet et par un puits. On ne rentre le bétail qu'en cas de nécessité. Il n'existe pas de fosse à purin. Aucune litière n'est utilisée. La petite quantité de fumier est évacuée à mesure avec un tombereau à bras. On ne sème pas d'engrais chimique.

Bâtiment

Il s'agit d'un ancien chalet-étable de petite dimension. Actuellement, sa partie habitable est en transformation pour en faire une résidence secondaire. 35 génisses trouvent place dans une étable double et une étable simple dont le sol est entièrement revêtu de bois.

Améliorations à effectuer

- intensifier la fumure sur les parties favorables
- laisser les autres régions se reboiser
- restaurer la toiture du chalet

En 1908, selon Décombaz, il était en possession de H.D. Piguet. On le retrouve en 1972 propriété des frères Dépraz du Brassus.

Pour en revenir à la carte de 1985, on se rend compte que le chalet figure au milieu d'un grand pâturage en passe de devenir forêt tant les clairières se sont refermées. En considérant la carte 1892 ci-dessous, on constate qu'à cette époque déjà la forêt occupe le gros du pâturage, mais qu'il existe tout de même une longue clairière où du bétail trouve sa pitance.

Le chalet du Vuarne est une jolie bâtisse, solide, et si l'on considère l'écurie à travers l'une des fentes de la porte ou des fenêtres arrière, on n'a pas vraiment l'impression que plus aucun bétail ne la fréquente. Y logerait-on encore à l'occasion des génisses qui pourraient pâturer quelque clairière herbeuse suffisante pour les nourrir pendant quelques jours ?

Quoiqu'il en soit, c'est un chalet qui mérite amplement la visite. Samuel Aubert, que l'on retrouvera ci-dessous, fut bien parmi les derniers à considérer cet endroit et à nous révéler tous les charmes que l'on pouvait y receler.



Carte 1892

La Croix du Vuarne

**A. M. W. Dépraz, ancien député
au Brassus**

Dans notre Suisse romande, de nombreux sites portent le nom de Croix ou Croix de ceci ou de cela ; probablement parce qu'une fois, une croix y avait été érigée. Une telle désignation ne peut que faire des progrès vu la tendance actuelle, dans le Jura par exemple, d'élever des croix sur les sommets. Nous voyons au Crêt de la Neuve, au Suchet, à Châtel, etc., et peut-être à l'avenir, appellera-t-on ces points culminants : la Croix de la Neuve, la Croix du Suchet, etc.

La Croix du Vuarne, c'est une montagne, disons plutôt un alpage, situé au sud du Brassus, à l'altitude de 1330 m. Un vuarne, c'est un sapin blanc et selon l'opinion d'une personne compétente, la Croix du Vuarne, doit probablement son nom à une croix fixée, dessinée ou gravée sur un vuarne, marquant une limite.

En patois, Croix du Vuarne se traduit par Cruai daou Vouérnou. Beaucoup prononcent crouïe ; or, chez nous, ce terme signifie mauvais et d'un polisson, on dit c'est un crouïe bouèbe. De là à appeler notre montagne la Crouïe, savoir la mauvaise, il n'y avait qu'un pas qui a été franchi plus d'une fois. On pourrait aussi penser que crouïe s'apparente à creux et comme le relief des lieux, d'une manière générale, constitue une dépression, on serait tenté de croire que l'on a affaire au Creux des Vuarnes. Erreur !

Il est des pâturages qui se présentent sous la forme de vastes « plans », constellés de quelques bouquetaux, avec des rocailles par-ci par-là pour en rompre l'uniformité ; produisant une herbe haute et drue, composée en général de bonnes plantes, auxquelles se mélan-

gent toutefois des gentianes jaunes, des verâtres, du « poil de chien », etc. ; couverts au printemps de la multitude de ces crocus blancs ou violets qui donnent tant de charme aux sites montagnards. La Croix du Vuarne n'est pas de ceux-là, car en fait de surface pâturale, elle ne compte guère que quelques combettes, revêtues d'une herbe courte mais substantielle, très favorable à la formation du squelette chez le jeune bétail.

Une partie considérable du territoire est constituée par des lapiaz, dalles rocheuses compactes, aplanies jadis par les glaciers locaux et sillonnées dans le sens de la pente par d'innombrables rigoles creusées petit à petit par les eaux de ruissellement. Bien entendu, des crevasses, laisines béantes, compartimentent le lapiaz et tout en passant, on se plaît à admirer la végétation qui en revêt le fond : mousses, fougères, etc., toutes plantes d'un vert frais, échappant à la sécheresse de l'extérieur. En plus d'un endroit, telle dalle forme pont, dominant le vide de quelques dizaines de dcm. ; c'est que sa substance rocheuse a résisté davantage aux agents d'érosion que celle des bancs situés en-dessous.

Avec ses laisines, le lapiaz constitue un grand danger pour le bétail estivant qui parfois s'y aventure imprudemment et de temps à autre, on apprend qu'un animal est tombé dans une laisine. En langage local, on dit : il s'est « enlaidi » ; le terme n'est pas français, mais il n'est pas à rejeter puisqu'il exprime un fait de façon claire et précise.

Mais à leur surface, les champs de laisines de la Croix (ainsi les gens du Brassus appellent-ils la

montagne) ne sont pas privés de végétation. Sur les dalles, dans les rigoles, par places, des mottes ou coussins de gazon ont pris naissance, mais leur existence est fragile, car qu'il survienne une longue période chaude et sèche, c'est, pour quelques-uns, la mort par la

Il arrive souvent qu'un sapin prenne pied sur l'un ou l'autre de ces coussins de gazon. Grosse imprudence ! car, petit sapin si tes racines ne peuvent pas atteindre le fond de la laisine proche ou une masse nourricière de plus vaste étendue, tu es condamné à périr tôt ou tard.

Chèvrefeuilles, saules, sorbiers constellent le lapiaz et lui font une parure qui atteint sa suprême beauté en la saison automnale, alors que les feuillages ont pris ces teintes éclatantes qui vont du jaune vif au rouge pourpre. Et que l'on n'oublie pas les massifs de myrtilles dont les feuilles, elles aussi, passent au rouge incarnat, tandis qu'elles marchent à l'agonie ; pas plus que l'airelle ponctuée ou rougeole ; ses petites baies rondes, d'un rouge ardent, que de charme ne confèrent-elles pas au site !

En plein été, le touriste admirera sans réserve, les pieds chargés de fleurs d'or du genêt poilu, dont les rameaux s'étalent à la surface des dalles entre les laisines et leur font un somptueux décor. Cette plante, on l'observe également dans le Midi, à l'état buissonnant à la surface de ces terres arides, nues ou couvertes de broussailles. Dans le Jura, elle se contente de pousser à ras de terre, pourquoi ? parce que l'air y est plus froid et qu'elle a besoin de la chaleur du sol toujours plus élevée que celle de l'air et cela d'autant plus que l'altitude augmente. C'est un fait que l'on observe chez toutes les plantes qui des régions basses s'élèvent vers les hauteurs. Regardez les vulgaires dents de lion ; en plaine, leur tige florale atteint volontiers 40 cm. et plus ; en montagne, vers 1500-2000 mètres quelques centimètres seulement et parfois, elles est si courte que la « fleur » adhère au gazon.

Les arbres, épicéas, sapins, érables ne manquent pas sur nos lapiaz de la Croix, mais beaucoup se présentent sous un aspect plutôt chétif, miséreux ; c'est que, les pauvres, ils sont soumis en permanence au régime des restrictions alimentaires, vu la sécheresse du milieu. Un if habite le lapiaz de la Croix du Vuarne à 1330 m. C'est peut-être l'altitude la plus élevée qu'il atteint dans le Jura. Mais il n'a point la taille, ni la majesté des célèbres ifs de la forêt de Chillon dont l'un mesure 21 m. de haut et 1,85 m. de circonférence. Le nôtre est un maigre buisson de 1,20 de haut dont la tige est en partie desséchée ; par contre, les branches partant de la base ont bien 2 m. de long et sont en pleine santé. Preuve qu'à cette altitude, le climat est déjà trop rude pour que l'if puisse s'élever bien au-dessus du sol. Les hivers rigoureux peu neigeux doivent lui être très préjudiciable.

Il est des gens, même des botanistes, qui ne s'intéressent à un site que par les plantes rares qu'ils espèrent y rencontrer. Erreur ! Le charme d'une localité réside dans tout ce qu'elle offre au visiteur : situation, configuration, panorama, végétation, etc. Et de ces plantes recherchées fébrilement par les amateurs, la Croix du Vuarne en possède-t-elle ? Ils y trouveront la magnifique anémone des Alpes aux grandes fleurs d'un blanc virginal. Et le daphné ? Quelqu'un s'informait un jour de la présence de cette plante sur la Croix ; à sa question il fut répondu : « Oh ! bien que oui, voilà, pas tant ! » Et, il en va bien ainsi.

Un buisson de Rhododendron existe à proximité, dans la grande forêt de la Rolaz, remarquable par ses épicéas « chandelliformes ». Un jour, mon ami Jaques le faisait admirer à deux personnes de ses amis, alors qu'il était splendidement fleuri. « J'en veux au moins cueillir une branchette » s'écria l'une d'elles ; et Jaques répondit : « Non, admirez ce Rhododendron fleuri, tant que vous voudrez, mais vous n'y touchez pas ! » C'est que chez mon ami Jaques, le sentiment des

beautés de la Nature est particulièrement développé et il s'applique de toutes ses forces à leur conservation. Que l'on voudrait qu'il y ait davantage de gens qui lui ressemblent.

La Croix du Vuarne, malgré sa proximité du Brassus, n'est guère un but de promenade, car un site aussi constellé de rocailles que celui-là, n'attire guère les gens épris de paysages au relief dépourvu de heurts. On n'y rencontre jamais personne, si ce n'est quelque touriste qui, suivant les combes, évitant les lapiaz, s'en va plus loin, vers les Amburnex, la Neuve, etc.

Mais à l'individu curieux des choses de la Nature, la Croix de Vuarne offre un beau champ d'observations. A parcourir ces champs de pierre, que la Nature a si curieusement modelés, il sentira grandir en lui les sentiments qu'il a de sa toute-puissance, des forces immenses grâce auxquelles avec l'aide du temps, elle a fait le visage de la terre tel que nous le voyons.

De son côté, le simple promeneur, préférant avant tout la solitude, le silence, ne s'y ennuiera pas. Dédaignant les embûches, les maléfices des lieux, il s'en ira à l'aventure, franchissant les crevasses, remarquant toutes choses auprès desquelles il passera et il regagnera son foyer le cœur content.

Sam. AUBERT.



Le chalet de la Croix... du Vuarne vous accueille.



Jolie bâtisse au cœur de la forêt.



La traditionnelle porte d'écurie voûtée



... si belle dans son vieux bois. Elle en a vu passer, du bétail !



Façade à vent.



Façade arrière et sérénité de l'écurie.



